

MAIRIE DE SAINT JULIEN DE CIVRY
COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 MARS 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX – Anne-Marie LAVEDER -André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILLY- Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Vincent AUPECLE – Valérie PILLOUX - Jean-Marc DURY – Laurent LACROUTE – Jean-Marie JOBARD – Hubert FENEON – Vincent FENEON – Marie-Pascale ALLOIN.

Secrétaire de séance: Jean-Marc DURY

Date de convocation : 12 Mars 2009.

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 Février 2009. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

1° - Point sur la micro crèche : le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a présenté le dossier détaillé complet du projet de la micro crèche de St Julien de Civry le 12 Mars 2009 à la réunion de la Communauté de Communes du canton de Charolles. Il a abordé le dossier de la compétence de la Petite Enfance de la Communauté de Communes du canton de Charolles, contrat actuel qui se termine le 31 décembre 2009. Le sujet sera porté à l'ordre du jour de la réunion du 26 Mars 2009 de la Communauté de Communes.

2° - Présentation du Compte Administratif 2008 budget principal de la Commune :

-Recettes fonctionnement	: 330 986,42 euros
-Dépenses fonctionnement	: 296 665,90 euros
-Excédent fonctionnement	: 34 320,52 euros
-Recettes investissement	: 44 628,33 euros
-Dépenses investissement	: 46 765,83 euros
-Déficit investissement	: 2 137,50 euros

Résultat de clôture de l'année 2008 : **excédent de 32 183,02 euros**

Présentation du Compte Administratif 2008 budget assainissement :

-Recettes fonctionnement	: 22 033,66 euros
-Dépenses fonctionnement	: 2 618,85 euros
-Recettes investissement	: 15 000,00 euros
-Dépenses investissement	: 47 530,68 euros

Le chiffre important des dépenses d'investissement correspond aux travaux d'extension du réseau d'assainissement Route d'Amanzé réalisés en 2008.

Le Maire quitte la salle pour le vote. Les comptes administratifs de ces deux budgets sont approuvés par 14 voix pour. Les comptes de gestion Commune et assainissement dressés par le Receveur Municipal sont approuvés à l'unanimité.

3° -Le Maire donne connaissance de l'état de notification des taux d'imposition 2009 des quatre taxes directes locales (habitation - foncier bâti – foncier non bâti – professionnelle) : **le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux en 2009, les taux resteront identiques à ceux de l'année 2008 :**
taxe habitation : 6,66 % - foncier bâtie : 8,07 % - foncier non bâtie : 28,63 % - taxe professionnelle: 5,72 %.

4° - Proposition du Budget Primitif 2009 de la Commune :

Fonctionnement équilibré à 328 400 euros en recettes et dépenses.
Investissement équilibré à 238 434,84 euros en recettes et dépenses.
Voté à 15 voix Pour.

5° - Proposition du Budget Primitif 2009 de l'Assainissement :

Fonctionnement équilibré à 14 332,02 euros en recettes et dépenses.
Investissement équilibré à 22 893,43 euros en recettes et dépenses.
Voté à 15 voix Pour.

6° - Vote des subventions pour l'année 2009 par 15 voix Pour :

Cantine scolaire	: 2 000 €
Papillons Blancs	: 50 €
Club du 3 ème âge	: 220 €
Maison familiale	
Anzy le Duc	: 30 €
Judo Club Charolles	: 30 €
Foyer Socio Educatif	
Collège Guillaume des Autels	: 80 €
Cada Digoïn	30 €

Les subventions adoptées à ce jour sont distribuées après étude des budgets prévisionnels des demandeurs comme les textes l'imposent.

7° - Renouvellement du Contrat en C.D.D. de Nicole TROUILLET (Garderie Péri-scolaire) pour une année à compter du 1er Mai 2009 par 15 voix Pour.

8° - Commission fleurs : Le Conseil invite tous les volontaires de St Julien de Civry à participer aux plantations et entretien des fleurs et arbustes qui seront mis en place le samedi 28 mars 2009. Rendez- vous devant la mairie à 9h00.

9° - Projet de réfection de la Route Départementale n° 20 portion cimetière – tennis par la D.R.I (Direction des routes et des infrastructures du Conseil Général) : Le Maire rencontrera Mr Martin de la D.R.I. le vendredi 27 Mars 2009 en mairie.

Divers :

-Paul SAGE « Président du Syndicat d'Electrification du Bais » informe qu'une taxe de 12 % sera appliquée sur l'éclairage public des communes. Dans une double recherche d'économie (financière et énergétique), il propose d'éteindre les lumières du bourg de 0 h 30 à 6 h 30. Un arrêté du Maire sera pris dans ce sens.

-Le Conseil propose aux habitants de St Julien de Civry de réaliser un logo communal. Les personnes intéressées peuvent adresser leur proposition à la mairie via internet à l'adresse : mairiestjuliendecivry@wanadoo.fr, avant le 1er Mai 2009 – Pensez à faire figurer vos nom et adresse personnel lors de l'envoi.

-Mr Emile GERBE fera une conférence sur Mr DEMOLE « ancien Sénateur et Ministre » originaire de St Julien de Civry, le dimanche 17 Mai 2009 à 15 heures salle de la mairie – entrée gratuite.

-Les enveloppes illustrées de St Julien de Civry sont en vente à l'Agence Postale.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Jeudi 16 Avril 2009 à 20h30